



BULLETIN D'INSCRIPTION : MANIPULATION DES EXTINCTEURS

OBJECTIF : Être capable de réagir lors d'un début d'incendie en mettant en œuvre les consignes de sécurité et en intervenant sur un départ de feu en utilisant l'extincteur adapté.

CALENDRIER :

- Mercredi 4 juin 2025- Groupe 1
- Mercredi 4 juin 2025- Groupe 2
- Mercredi 4 juin 2025 - Groupe 3
- Mardi 17 juin 2025- Groupe 1
- Mardi 17 juin 2025- Groupe 2
- Mardi 17 juin 2025- Groupe 3

HORAIRES : Groupe 1 de 8h à 10h / Groupe 2 de 10h15 à 12h15 / Groupe 3 de 14h00 à 16h00

Nombre limité de places : 10 agents maximum par session.

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des bulletins. Toutes les demandes d'inscriptions devront être accompagnées de la convention signée et complétée, aucune inscription ne sera prise en l'absence de la convention.

TARIF : 36€ TTC par agent (collectivités affiliées) / 42€ TTC par agent (collectivités non affiliées)

COLLECTIVITE : _____

SIRET : _____

Agent	Date et groupe retenu

A _____ le _____

Le représentant de l'Administration, _____
(Cachet, signature)

Les informations recueillies sur ce Formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le **Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale** pour la gestion administrative de la Formation. Les données collectées sont communiquées à l'INRS. Elles sont conservées **pour toute la durée de votre certification**. Vous pouvez accéder à vos données, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données auprès du CDG90. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.